

Le Journal de la Paroisse du Bon Samaritain en Chalonnais

Les Charreaux, Châtenoy le Royal, La Charmée, Lux, Saint Loup de Varennes, Saint Rémy, Sevrey, Varennes le Grand

Le Bon Sam'

N° 16
Juin 2021



Sœur eau,
si humble
et si précieuse !

L'édition du Père Courtot

L'accès à l'eau potable : encore du domaine du rêve ?

L'eau si simple, si présente peut-elle arriver à manquer ? Nous constatons que dans nos régions l'eau n'est pas aussi abondante que nous le pensions, qu'elle nécessite une gestion plus fine que par le passé. (Pour mémoire : 97 % de l'eau sur terre est salée, 98 % de l'eau douce est située dans les glaciers ...)

L'Organisation Mondiale de la Santé estime qu'avec 50 litres d'eau par jour et par personne à moins de 100 mètres des habitations, les risques pour la santé humaine sont faibles.

L'Organisation des Nations Unies souhaitait en 2015 que dès l'année 2030 tous les humains puissent avoir accès à l'eau potable... Car cet accès fait parfois la différence entre la vie et la mort.

De ce fait, l'eau ne pourra jamais être une marchandise comme les autres, tant elle est nécessaire à la vie. L'eau ne saurait être purement et simplement privatisée. La terre et l'eau précèdent les humains. Dans la foi chrétienne, elles sont considérées comme des dons de Dieu. Dans ces conditions, le gaspillage de l'eau, de la nourriture sont des atteintes au bien commun. Il y a un vrai défi éducatif, spirituel pour faire percevoir son côté symbolique (au sens fort). Elle n'est pas une simple matière utile, mais la source de vie de chaque être vivant.

L'eau du baptême

Dans la Bible, 1 500 versets parlent de l'eau. Les grandes rencontres de l'histoire de Dieu avec son peuple se font notamment autour d'un puits. C'est près d'un tel puits que Jésus Christ se présente comme la source d'eau vive. « *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive* ». Il peut donner sens à bien des vies. Le mot hébreu qui signifie âme veut dire aussi « gorge ». Il peut désaltérer nos gorges assoiffées !

Parmi les gestes et symboles chrétiens, l'eau a une grande importance notamment dans le baptême, les aspersions, faire le signe de croix avec de l'eau bénite, etc. Plusieurs sens sont attachés à l'eau. Elle représente un élément essentiel de purification, de renaissance, entrée dans une nouvelle vie, une nouvelle famille. C'est pour cela que l'eau du baptême se doit d'être limpide, pure et saine. Nous voyons bien que les mers peuvent être des barrières mais aussi des voies de communications. L'eau relie : nous pouvons être rendus frères et sœurs par l'eau du baptême.



Père Jean Robert Courtot

A noter :

5 juillet : 1ere journée mondiale des grands parents et personnes âgées (Cuisery et Taizé)

Samedi 4 septembre : journée sur l'eau, rassemblement « Terres d'espérance », place de l'église, 9 h 30 à 17 h 30
St Germain en Brionnais.

1er septembre
6ème journée de prière pour la Création



L'EAU : LES ENJEUX

Par Anne-Marie Baroni

Dans son message, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau en mars 2019 le [Pape François](#) écrivait :

« Il faut dépasser l'idée que l'eau est une marchandise régulée par les lois du marché, le manque d'accès à l'eau est une honte pour l'humanité ».

L'eau couvre 70 % de la planète mais seulement 2,8 % de l'eau est douce et le reste est de l'eau salée.

La consommation domestique ne représente que 10 % de l'utilisation mondiale d'eau douce, mais elle est inégalement répartie. Il faut retenir que :

- plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable,
- plus de deux milliards de personnes sont privées de systèmes d'assainissement,

10 personnes par minute meurent de maladies liées au manque d'eau potable et à l'absence d'assainissement.

Il n'y a pas moins d'eau mais les prélevements sont croissants et les ressources n'augmentent pas. Il faut préserver la ressource.

Des solutions existent :

- Le dessalement de l'eau de mer,
- Le traitement des eaux usées,
- L'utilisation rationnelle de l'eau (produire plus en utilisant moins d'eau) ...

Nos besoins en eau vont augmenter de 50 % à l'horizon 2030.

Comment expliquer une telle augmentation en 13 ans ?

- la croissance démographique explose,
- le niveau de vie augmente dans les zones géographiques jusqu'à moins développées (Afrique, Moyen-Orient),
- les comportements alimentaires évoluent (il faut plus d'eau pour produire un kilo de viande qu'un kilo de pommes de terre),
- les besoins énergétiques augmentent : il faut 4 000 litres d'eau pour produire un litre de biocarburant ! (source ONU).

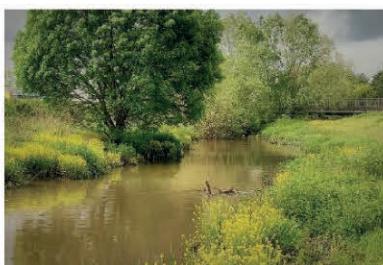
L'eau est un bien commun à toute l'humanité, elle est indispensable à la survie.

« Une culture de la protection de l'eau est nécessaire »

« Le respect de l'eau est une condition pour l'exercice des autres droits humains »

(Pape François)

La Thalie à Châtenoy le Royal



La Thalie est un affluent de la Corne et un sous-affluent de la Saône. Les cours d'eau ont dès l'Antiquité contribué au développement économique de la région chalonnaise. Les activités portuaires sont attestées à partir du 1er siècle avant Jésus-Christ. Marcher le long de la rivière ou tout simplement contempler l'eau apaise et participe à notre bien-être. Comme tous les cours d'eau, la Thalie a un rôle de régulateur pour limiter les inondations.

Connaissez-vous la fontaine miraculeuse de Saint Loup ?

Par Bernadette Dhersin

Elle doit son existence à Saint Loup, évêque de Chalon-sur-Saône, au VI^e siècle.

De passage à St-Loup-de-Varennes lors d'une grande sécheresse, apitoyé par la détresse des hommes et des bêtes, il enfonça sa crosse dans le sol, après avoir longuement prié, à l'emplacement de l'actuelle source et fit jaillir une source abondante sauvant ainsi les habitants.

Celle-ci fut considérée comme miraculeuse. En effet, son eau avait des pouvoirs de guérison auprès des enfants rachitiques que l'on trempait dans la source. Elle avait également le pouvoir de guérir les plaies.

Un pèlerinage eut lieu ensuite à la fontaine le lundi de Pâques et le lundi de Pentecôte. Il aurait réuni plus de 1000 personnes au milieu du 19^e siècle. C'est en 1840 qu'a été édifiée la construction qui couvre cette fontaine.

Le Père J-R Courtot a repris la procession qui va de l'église à la fontaine de St Loup le lundi de Pentecôte.



14/05/2021



Le tableau des miracles

de St Loup restauré.

Ce tableau que l'on peut admirer dans l'église de St-Loup-de-Varennes, représente l'évêque St Loup faisant jaillir la fontaine miraculeuse avec en fond, la ville de Chalon-sur Saône embrasée.

En effet, un énorme incendie s'étant déclaré à l'époque sans que l'on ne pût rien tenter pour l'éteindre, il fut fait appel à l'évêque. Celui-ci, à force de prière, réussit à arrêter le sinistre. Saint Loup a été déclaré saint par le pape Jean VIII en 877.

Ce tableau a retrouvé récemment sa place après une restauration à Lyon, effectuée par madame Florence Guillemin restauratrice en tableaux et œuvres d'art.

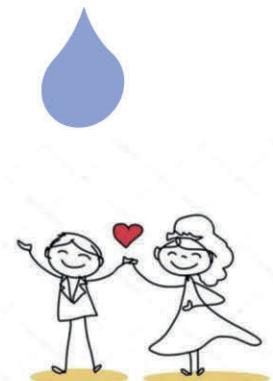
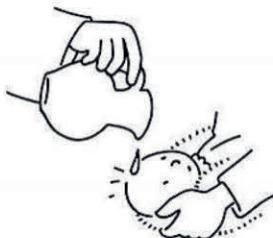
C'est l'Association Saint-Loup Patrimoine présidée par monsieur Robert Bézy qui a financé et pris en charge le déroulement de cette opération.

Toutes nos félicitations.

La belle histoire d'un baptême

Par Jean-Claude Reynaud

En prenant l'engagement de baptiser leur enfant, un couple de parents s'ouvre la porte de la Foi chrétienne.



Une histoire vraie qui mérite une réflexion sur le sens du baptême ; il faut rappeler l'étymologie du mot baptême : « plonger dans l'eau ». C'est un sacrement que l'Eglise administre à un enfant ou à un adulte par le symbolisme de l'eau et au nom de la Trinité, le Père, le Fils et le Saint Esprit, afin de l'introduire dans la communauté chrétienne en le purifiant du péché originel.

Un jeune couple, non marié, a eu la joie de voir arriver dans son foyer une belle et jolie fille en mai 2020. Confinement et mesures sanitaires obligent, ils décidèrent de faire baptiser l'enfant pour son premier anniversaire, espérant ainsi revoir une vie plus normale pour rassembler la famille autour de cet évènement important de l'entrée dans la vie chrétienne de leur enfant, et le baptême eu lieu ces premiers jours de juin 2021.

Où l'histoire devient encore plus belle.

La maman avait été baptisée dans sa première année de vie, le papa ne l'était pas, un choix parental visiblement. Mais au fil des années, le papa a mûrement réfléchi au sens que pouvait avoir une croyance en Dieu et s'est attaché à comprendre comment vivre une Foi, en l'occurrence celle d'un chrétien, en avançant dans son chemin de vie de sportif et d'artisan maçon qu'il est.

Il décide à son tour et de sa propre volonté d'adulte de vouloir recevoir le sacrement du baptême et pourquoi pas de profiter de cet instant sacré du baptême de sa fille. Cela ne fut pas possible et l'on peut le comprendre : la démarche d'un adulte a besoin d'une réelle réflexion, ce que souhaite l'Eglise catholique par une période préparatoire donnant ainsi encore plus de sens à une telle décision. Être baptisé est une démarche importante qui ouvre la porte de la Foi chrétienne, de la Foi dans le Christ.

Vers un mariage religieux



La rencontre entre le prêtre de la Paroisse et le couple a permis de mieux comprendre le sens de la démarche, tant pour l'enfant que pour ce jeune couple qui veut se marier religieusement, vraisemblablement en 2022 voire 2023. Pour cela la future épouse, baptisée, a décidé de continuer un parcours de catéchèse afin de faire sa Communion, tout comme le fera le futur époux après avoir été baptisé. Une démarche commune qui ne pourra qu'être un bel exemple pour leur fille.



Pourquoi dit-on : « Porter sur les fonts baptismaux » ?

Quintus Septimius Florens Tertullianus, dit Tertullien a écrit : « On ne naît pas chrétien, on le devient ».

Effectivement, ce n'est qu'après avoir été présenté aux fonts baptismaux, donc après avoir été baptisé, pour les confessions qui pratiquent le baptême par aspersion, qu'un individu devient officiellement chrétien.

Il est dit que le parrain ou la marraine porte son filleul sur les fonts baptismaux pour le faire baptiser, c'est cette « naissance chrétienne » d'une personne pourtant déjà bel et bien née depuis un moment qui a donné cette expression.



Le baptistère de La Charmée a retrouvé sa place dans l'église, dans les années 1990, près du chœur sous la statue de la Vierge alors qu'il était dans ce qui fut le jardin du presbytère, dont le bâtiment vient d'être rasé au cours du mois de mai 2021.



L'eau une véritable nécessité pour l'agriculture

Reportage d'Anne-Marie Baroni et Bernadette Dhersin

Le monde agricole respecte l'eau mais est inquiet en cas de calamités liées au climat et au manque de moyens mis en œuvre pour la récupérer et la stocker.

Monsieur Rémi Petit, exploitant agricole à Saint-Loup-de-Varennes (GAEC de la Saugerie), a bien voulu communiquer sur les difficultés rencontrées suite au manque d'eau de l'été 2020.

L'activité du GAEC est consacrée pour une part à l'élevage de vaches charolaises, élevées pour leur viande et d'autre part à la culture céréalière : (maïs, blé, colza, tournesol, orge) destinée à la nourriture du bétail, le surplus est commercialisé.

Céréales et viandes sont vendues en coopérative, avec le label rouge filière qualité Carrefour dans le strict respect d'un cahier des charges.

Un ouvrier et un apprenti travaillent également sur cette exploitation de 300 ha.

L'exploitation est autonome en eau : l'eau est puisée dans un puits de 16 mètres de profondeur ce qui a nécessité des installations de traitement. La sécheresse de l'été a exigé une organisation rigoureuse, il fallait transporter chaque jour 15 000 litres d'eau pour les besoins du troupeau.

Les investissements, l'acheminement de l'eau et la baisse de production entraînent inévitablement des pertes d'exploitation.

L'Etat et les Collectivités territoriales n'apportent pas d'aides dans le cas de calamités sauf si l'entreprise est en grande difficulté.

Il existe des procédés pour récupérer et stocker l'eau. Les pouvoirs publics devraient se préoccuper de mettre en place des solutions adaptées à chaque territoire, ce qui n'est pas encore d'actualité.

Alors qu'il serait opportun de rebâtir notre indépendance agricole au niveau européen (fruits, légumes, lait, viandes), pour éviter de possibles pénuries à venir, Rémi Petit se demande parfois s'il pourra maintenir son entreprise jusqu'à la retraite : le paradoxe !



La page détente

Proposée par Odile Tétevuide

15 août, chic un jour férié !

Les affirmations ci-dessous, sont-elles vraies ou fausses ?

- | | |
|---|--------------|
| 1) Depuis les années 50, les catholiques fêtent le 15 août, l'Assomption de la Vierge Marie, c'est-à-dire sa montée au ciel à la fin de sa vie terrestre. | Vrai ou Faux |
| 2) A la mi-août y'a des proies pour les matous. | Vrai ou Faux |
| 3) En 1638, le 15 août devient la fête nationale, le 14 juillet le deviendra en 1880. | Vrai ou Faux |
| 4) Napoléon Ier, né le 15 août 1769, fait du 15 août la Saint Napoléon. | Vrai ou Faux |
| 5) En août, on peut voir des étoiles filantes dites les « Larmes de Saint Loup ». | Vrai ou Faux |
| 6) Pour le 15 août 2021 la messe aura lieu à 11 h statue de Notre Dame des champs Varennes le grand (route de la Ferté). | Vrai ou Faux |
| 7) Un pèlerinage à la Fontaine miraculeuse Saint Loup avait lieu tous les 15 août. | Vrai ou Faux |

Avis de recherche

11 autres gouttes d'eau comme moi se sont infiltrées dans les pages du journal ! Sauras-tu les retrouver ?



Pour démêler le vrai du faux

- 1) vrai : En 1950, le pape Pie XII estime utile de proposer une définition plus précise de l'Assomption : « La Vierge immaculée, préservée par Dieu de toute atteinte de la faute originelle, ayant accompli le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire du ciel, et exaltée par le Seigneur comme la Reine de l'univers, pour être ainsi plus entièrement conforme à son Fils, Seigneur des seigneurs, victorieux du péché et de la mort ». La définition fait partie des dogmes de l'Église.
- 2) Faux, c'est de la joie d'après la chanson de Ray Ventura (parole Lucien Jeunesse).
- 3) Vrai. En 1637, le roi Louis XIII, sans héritier après vingt ans de mariage, demande à ses sujets de faire dans chaque paroisse le 15 août une procession afin d'avoir un fils. Lorsqu'il eut la certitude d'avoir un enfant, il décida, en signe de reconnaissance, de consacrer la France à la Vierge Marie : le 10 février 1638, il déclare prendre la Vierge comme protectrice et patronne du Royaume et demande que, chaque année, le jour de la fête de l'Assomption, on fasse dans chaque église mémoire de la consécration de la France à Marie à la grand-messe puis une procession solennelle après les vêpres. L'édit est enregistré par le Parlement. Le 15 août, fête nationale depuis 1638, le demeure jusqu'à la fin de l'Empire. Il redevient l'Assomption à la Restauration. En 1880, le 14 juillet devient fête nationale.
- 4) Vrai ; 5) Faux, ce sont les larmes de Saint Laurent ; 6) Vrai ; 7) Faux (voir article dans ce journal).

Papotages sur la Vie de la paroisse

Sympa la messe de rentrée, et vous êtes tous invités !
En 2021 elle aura lieu le 19 septembre

Plus d'infos sur le site de la paroisse



Messe de rentrée 2020



Pour le 15 août, on vous l'a dit, vrai de vrai, à la page détente.



Mais je répète : la messe sera dite à 11 h statue de Notre Dame des champs à Varennes le grand (route de la Ferté)



N'oubliez pas les inscriptions au KT :
1er septembre de 16 h à 18 h
Samedi 4 septembre de 10 h à 12 h
Mercredi 8 septembre de 10 h à 12 h
h
à Ste Thérèse
Renseignements : 06 24 45 86 27

Encore des infos

Vous avez 2 à 3 heures disponibles chaque trimestre ? Vous souhaitez rendre service à la paroisse ?

Rejoignez l'équipe de distribution du Bon Sam' !

Nous recherchons des personnes pour Châtenoy le Royal : secteurs des Rotondes, des Alouettes et près de l'avenue Condorcet, et aussi pour St Rémy-centre et le Pont-Paron.

Contactez :

jp.lebonsam@gmail.com

Horaires habituels des messes :

chaque samedi soir à Ste Thérèse à 18 h 30 (Saint Rémy, 17 rue d'Ottweiler)

chaque dimanche à 11 h église St Martin de Châtenoy-le-Royal

Des messes « tournantes » à 9 h 30 (cf. portes des églises ou sur le site de la paroisse)

Adresse de la Paroisse 17 rue d'Ottweiler, 71100 - Saint Rémy Tel 03 85 48 17 09

Mail : paroissedubonsamaritain@gmail.com Site : bonsamaritain.paroisse.net

Permanences à la paroisse : du lundi au vendredi de 10h à 12h - samedi de 10h à 12H sur RDV
1^{er} et 3^{ème} vendredi de 17 à 18h30 pour inscriptions au baptême